



Information concernant le logement

Par **tallulah**, le **15/06/2012** à **19:16**

Bonjour,

Je voudrais savoir si cela est normal que le bailleur de notre logement, se tourne constamment vers moi en cas de souci, au lieu de se tourner vers mon mari qui prétend que c'est grâce à lui que nous avons obtenu ce logement, sachant que nous étions dans un deux pièces, que j'avais pu avoir par le biais du conseil général du val de marne, à mon nom de jeune fille puis je suis tombée enceinte et mon contrat arrivait à terme dans le même temps. De ce fait, je souhaiterais donc savoir si je pourrai obtenir la garde du logement, sachant que le bailleur me connaît depuis octobre 2006, sans compter que durant tout le temps que j'ai travaillé, le loyer était payé dès le début du mois par mes bons soins, et je ne recevais jamais de courrier de relance de loyers impayés, et depuis que c'est Monsieur qui paie le loyer c'est toujours avec du retard.

Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **15/06/2012** à **19:51**

Bonjour, à quel nom est le bail ? cordialement